



Département de l'Aude
Arrondissement de Narbonne

Commune de
Montredon-des-Corbières

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°32-2024

Date de la convocation
Le 15 mai 2024

Date de publication
28 MAI 2024

Nombre de conseillers
En exercice : 13
Présents : 9
Procuration : 2

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-trois mai à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Montredon-des-Corbières s'est réuni au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de M. Jean-Marc JANSANA, Maire, suivant convocation du quinze mai deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Jean-Marc JANSANA, Mme Lise FOURNIER, M. Jean-François CID, M. Franck DILOY REY, Mme Christina PELEGRIN, Mme Isabelle BASTIER, M. Pascal CHABOSSON, M. Bruno DEVIC, Mme Eugénie MULA,

Absents ayant donné procuration : M. Régis AIGOUY, M. Maxime SAVY

Absents excusés : M. Jean-Pierre MARTINEZ, Mme Agnès VILA

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BASTIER

Objet :

Finances – décision modificative N°1

Madame Lise Fournier informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative.

Section investissement en dépenses :

Article 001 solde d'exécution section investissement : + 298 559,64€

Section investissement en dépenses :

Article 2111 terrains nus - 30 000€

Article 21318 autres bâtiments publics - 198 559,64€

Article 2151 réseaux de voirie - 70 000€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-des-Corbières,
Le 23 mai 2024.

Certifié exécutoire par
M. Le Maire

Reçu en Préfecture le : 28 MAI 2024

Jean-Marc JANSANA
Maire de Montredon-des-Corbières